

FINANCE. INNOVATION

ING LANCE UN FONDS FINTECH DE 300 M€

La banque ING lance ING Ventures et le dote de 300 millions d'euros pour investir dans les start-up financières. Déjà intéressée depuis trois ans par ces nouveaux services financiers, ING a noué des liens de partenariat ou capitalistiques avec 115 fintech dans le monde. La banque est ainsi actionnaire d'une vingtaine d'entre elles. Au-delà de la recherche de performance, les investissements du fonds corporate devront surtout répondre aux objectifs stratégiques de la banque en matière d'innovation. ING Ventures cible d'une part des start-up en early stage, comme celles qu'il soutient déjà, Yolt, Payconiq et Twyp, et d'autre part des scale-up plus établies, dont la banque veut utiliser la technologie et l'habileté (WeLab, Fintonic and Kabbage.) « Je considère cela davantage comme un vivier de recherche et développement, et c'est ce dont nous avons besoin si nous voulons nous transformer en "une entreprise tech avec une licence bancaire" », a déclaré Benoît Legrand, CEO d'ING Ventures. Ce dernier connaît bien la maison ING pour y être entré en 1994. Il a notamment été président d'ING Bank France et membre du comex d'ING aux Pays-Bas. L'investisseur table sur un portefeuille final de 40 à 50 lignes avec ce fonds. Il pourra investir dans les solutions de paiement, les services de prêt, les services liés aux marchés financiers, la gestion des données, les assurances, les produits d'investissements, etc., que ce soit en retail ou en B2B.

LE FONDS DES CORPORATE DE L'OIL&GAS A COMMENCÉ À INVESTIR

Afin de gérer une transition vers des technologies bas carbone, 10 géants des énergies fossiles ont lancé The Oil and Gas Climate Initiative en 2014. L'OGCI rassemble CNPC, Shell, Total, Statoil, Saudi Aramco, Pemex, Reliance, BP, Repsol et ENI. Ensemble, ils ont structuré un fonds d'un milliard de dollars baptisé OGCI Climate Investments pour investir dans les cleantechs, notamment liées au gaz naturel. Ce véhicule multicorporate vient de concrétiser trois investissements.

Le premier concerne l'américain Solidia Technologies, qui a mis au point un procédé de fabrication de béton et de ciment qui génère moins d'émissions de gaz à effet de serre que les méthodes traditionnelles. Le deuxième, également américain, est Achates Power, un concepteur de moteurs à haute efficacité. Le dernier deal concerne un projet de conception et de construction d'une centrale à gaz avec capture de carbone.



Dix géants des énergies fossiles ont lancé un fonds cleantech d'un milliard de dollars.

CLOSING. ALIMENTAIRE

NOUVEAUX FONDS DE DETTE : L'ANALYSE DE STEPHENSON HARWOOD

Tiana Rambatomanga, avocate associée en structuration de fonds, et Yann Beckers, avocat associé en financement, détaillent l'ordonnance qui vient de créer des « organismes de financement spécialisé » capables de prêter en direct aux entreprises.

PEM : Pourquoi ces nouveaux fonds ?

TR : Cette évolution s'inscrit dans le contexte du plan Juncker, qui vise à relancer l'investissement dans les pays de l'UE et encourage ainsi le financement de l'économie par les fonds d'investissement. La création des Eltif a ainsi permis aux fonds de consentir des prêts dans toute l'Union. Ceci a écorné le monopole bancaire français en « dédiant » les prêts consentis par les fonds, ils ont légitimé leur rôle de solution au manque de liquidités.

YB : Le marché du placement privé est en plein essor et le règlement Eltif a conduit l'AMF et le législateur à prendre position. Désormais, une nouvelle catégorie fonds de dette pourra prêter en direct à des entreprises non financières en France, sans passer par le format obligataire.

À quoi serviront-ils ?

YB : Ces organismes de financement spécialisé pourront participer à la syndication de la dette LBO au côté des banques prêteuses dès le tirage de celle-ci en bénéficiant des mêmes sûretés et non en rachetant des créances dans un second temps comme les FCT. Ils pourront également intervenir sur le marché secondaire. En effet, une grande partie de ces

créances sont cédées à des CDO-CLO étrangers. Jusqu'à présent, les banques logeaient leurs créances à l'étranger pour pouvoir les céder ensuite à des acteurs n'ayant pas de licence bancaire en France. Désormais, ces créances pourront être cédées directement aux nouveaux fonds de dette.

TR : Ces fonds seront des fonds d'investissement alternatifs commercialisables dans toute l'UE et pourront être gérés par des AIFM européens. Plus flexibles que les FCT, ils pourront intervenir dans le cadre de tout type de financement au même titre qu'une banque, mais également en equity, au besoin.



Tiana Rambatomanga et Yann Beckers



INTERVIEW. POINT DE VUE

Jean-Manuel Rozan : « Aller plus loin dans le financement de l'innovation »



Jean-Manuel Rozan, cofondateur de Qwant

Après trente ans dans la finance et avoir co-fondé le moteur de recherche Qwant, Jean-Manuel Rozan plaide pour la mise en place d'un fonds ambitieux pour assurer les emplois de demain.

L'enjeu aujourd'hui consiste à nous préparer aux emplois de demain, il faut donc que nous soyons en prise sur toute l'innovation.

PEM : Que préconisez-vous ?

JMR : La France présente depuis cinq ans un écosystème vibrant dans l'innovation, et nous bénéficions de dispositifs d'aide à l'innovation qui fonctionnent bien. Il manque cependant à tout cela un « chapeau » qui permettrait de participer aux levées de fonds late stage en France et ailleurs dans le monde : un véhicule d'investissement avec une équipe ad hoc investissant massivement et globalement, qui nous permettra de rester en pointe. Il apporterait un moyen de pratiquer une veille sur les nouvelles technologies, indispensable dans la course mondiale dans laquelle nous sommes engagés.

PEM : Que pensez-vous du grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros prévu par le gouvernement ?

JMR : Le plan prévoit la constitution d'un fonds Innovation et Industrie de 10 milliards d'euros financé par la vente de participations de l'État. Or, l'idée consiste à n'investir que les intérêts produits par ces cessions, soit 300 millions d'euros par an, ce qui est insuffisant, les 10 milliards doivent être engagés intégralement.